

FAMILLES RECOMPOSÉES

PARLEZ D'ARGENT!

Après l'éducation des enfants, l'argent constitue le défi le plus important à relever pour les couples à la tête d'une famille recomposée. Comptable professionnelle agréée et membre du réseau indépendant Money Coaches Canada, **Anne Perrault** offre ses conseils d'experte pour réduire le stress financier et donc préserver la paix dans les ménages!

par Fanny Bourel



Pourquoi le nouveau couple devrait-il aborder les questions d'argent ?

Les finances sont un sujet tabou au début d'une relation amoureuse. C'est plus facile d'enlever ses bobettes que de parler d'argent! Pourtant, quand le couple fait des projets de famille recomposée, il est essentiel d'en discuter pour prévenir l'arrivée de problèmes. Cela renforcera la confiance dans le couple et lui permettra de mieux traverser les éventuelles difficultés financières. Il faut s'asseoir et mettre cartes sur table en disant : « Voici ma situation financière, mes actifs, mes obligations financières par rapport à mes enfants et à mon ex-conjoint, mon niveau de dettes, etc. »

Chacun doit pouvoir s'exprimer sans jugement. L'amour, le respect, la confiance et la communication sont les bases de la réussite. Si ces éléments sont réunis, la famille fonctionnera sur le plan financier, quel que soit le niveau de revenus!

Que faire si le conjoint est réticent à s'exprimer sur ce sujet ?

Il y en a toujours un qui est plus prêt que l'autre à en parler. On peut se baser sur sa propre expérience en observant la réaction de son conjoint quand on lui dit que l'on songe à faire tel achat, ou profiter de la période des impôts pour lui demander comment il s'y prend.

Si un dialogue satisfaisant peine à s'installer, cela signifie qu'il y a un manque d'intimité et que le couple n'est pas encore prêt, qu'il a besoin de se laisser du temps, ou... que l'autre n'est peut-être pas la bonne personne.

Comment amorcer la discussion ?

Il est important de choisir un moment calme où l'on pourra parler sans être interrompu, notamment par les enfants. La première discussion ne devrait pas dépasser 30 à 40 minutes pour laisser à chacun le temps de mûrir sa position et de comprendre celle de l'autre avant d'en rediscuter. Si la discussion tourne à la dispute, un blocage risque de s'installer et il sera encore plus dur de remettre le sujet sur la table par la suite.

Que peut apporter le fait de consulter un professionnel ?

Poser les questions que le couple n'ose pas se formuler permet à l'information de sortir et donc, au couple d'améliorer sa situation. L'intervention d'un tiers peut aussi aider les conjoints à mieux se comprendre mutuellement.

Comment gérer les dépenses liées aux enfants issus d'une union précédente ?

Souvent, les gens ont du mal à dire non à leurs enfants, car ils se sentent coupables des changements que la séparation impose aux enfants. Mais attention à ne pas s'endetter!

Le budget doit être détaillé pour chaque enfant, des dépenses courantes aux extras comme les anniversaires, tout en se laissant une marge de manœuvre pour faire face aux imprévus. Il est également important de bien clarifier les choses avec son ex-conjoint, pour déterminer qui va payer quoi. Lors de la séparation, le mieux est de conclure une entente très claire, qui précise tous les coûts assumés par chacun des parents. Car parfois, les gens n'ont pas les moyens de retourner en Cour. **s**